



2020 -2025

RÉMIRE-MONTJOLY, NOTRE VILLE *se transforme*





HOTEL de VILLE



Claude Plenet

Maire de Rémire-Montjoly

PRÉFACE DU MAIRE

Chères Rémiroises-Montjoliennes, Chers Rémirois-Montjoliens,

Depuis octobre 2020, nous œuvrons avec détermination pour transformer Rémire-Montjoly, avec une vision claire : bâtir une ville dynamique, solidaire et durable. Ce mandat est marqué par des défis importants, mais aussi par de nombreuses avancées concrètes, fruits d'un engagement collectif et d'une volonté constante d'améliorer la vie de nos habitants.

Ce point d'étape est avant tout l'occasion de mesurer le travail accompli ensemble. Il témoigne des efforts investis pour moderniser nos infrastructures, développer nos services publics, renforcer notre cadre de vie et préparer l'avenir de notre commune. Chaque réalisation, chaque projet concrétisé, est le reflet de notre ambition pour Rémire-Montjoly : une ville où il fait bon vivre, où les générations présentes et futures peuvent s'épanouir et où la transition écologique et sociale est pleinement intégrée à notre action.

Nous avons su, malgré un contexte parfois complexe, maintenir un cap exigeant, en conciliant développement et maîtrise budgétaire. Grâce à une gestion rigoureuse et responsable, nous avons poursuivi nos investissements sans alourdir la fiscalité locale, en recherchant systématiquement des financements extérieurs pour maximiser les ressources de la commune.

Mais ce progrès n'aurait pu voir le jour sans la mobilisation des forces vives de notre territoire. Il est celui des élus qui portent avec conviction les ambitions de la municipalité. Il est celui des agents municipaux qui, au quotidien, mettent leur expertise et leur engagement à votre service. Il est aussi celui de tous les habitants qui, par leur patience face aux chantiers, par leur implication dans la vie locale et associative, participent activement à faire de Rémire-Montjoly une commune attractive et rayonnante.

À travers ces pages, vous découvrirez le chemin parcouru et les perspectives qui se dessinent pour l'avenir. Car si beaucoup a été accompli, nous avons encore de nombreux défis à relever et notre ambition reste intacte : faire de Rémire-Montjoly une ville encore plus belle, plus moderne, plus inclusive, plus agréable à vivre et tournée vers l'avenir.



RÉMIRE-MONTJOLY,
NOTRE VILLE
se transforme



Sommaire

ÉDUCATION	06
AMÉNAGEMENTS URBAINS	11
VOIRIE ET TRANSPORTS	17
INFRASTRUCTURES SPORTIVES	21
CULTURE ET PATRIMOINE	27
PETITE ENFANCE	33
GESTION FINANCIÈRE	36
CONCLUSION	38



ÉDUCATION

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ POUR NOS ENFANTS

L'éducation est au cœur de notre engagement. Pour offrir à chaque élève un cadre propice à l'apprentissage et à l'épanouissement, nous avons mené d'importants travaux de modernisation et d'extension dans plusieurs écoles. De nouveaux espaces ont été aménagés : bibliothèques, aires de jeux, réfectoires agrandis, auvents pour protéger du soleil ou des intempéries. **Offrir aux enfants un environnement adapté, sécurisé et épanouissant, c'est leur donner les meilleures chances de réussir.**

Avec l'augmentation des effectifs, nous avons anticipé en créant de nouvelles salles de classe et en améliorant la circulation au sein des établissements. **Garantir un cadre éducatif de qualité passe aussi par des infrastructures modernes et fonctionnelles.** L'inclusion des élèves à besoins spécifiques a également guidé nos choix, tout comme la modernisation des cantines et l'équipement des écoles en lave-vaisselles pour assurer une restauration scolaire de qualité pour les enfants et efficace pour le personnel.

Pour faciliter le quotidien des parents, la commune a maintenu la semaine de 4,5 jours de classe ainsi que les activités périscolaires avec mise en place d'un système de garde d'enfants le matin dès 6h30.

Enfin, la sécurisation des écoles, avec la rénovation de clôtures et l'installation d'abris, renforce la protection des élèves. **Favoriser les activités en extérieur et sécuriser l'accès aux établissements, c'est améliorer leur quotidien tout en assurant leur sécurité.**

Ces investissements témoignent de notre volonté d'accompagner chaque enfant dans sa réussite scolaire et de préparer son avenir avec ambition et responsabilité.

*Programmation Pluriannuelle d'Investissements





CE QUI EST RÉALISÉ

Jules Minidoque

Réhabilitation de la cour de récréation (aménagement en béton bitumineux), extension et modernisation de la cuisine, remplacement de la toiture (entrée de l'école, restaurant scolaire, coursives...) peinture, abribus.

Elvina Lixef

Aménagement de la cour arrière en sol souple, extension de la cuisine et de la salle CLISS. Peinture de la totalité de l'établissement, installation de protection de sécurité pour la sortie des écoles.

Émile Gentilhomme

Réhabilitation de l'aire de jeux, réalisation de fresques murales, construction d'un kiosque pour les activités en extérieur, construction d'un abribus pour faciliter l'accueil des élèves.

Moulin à Vent

Création d'un auvent, amélioration de la restauration scolaire par un réaménagement et l'achat d'équipements pour la cuisine, installation d'une aire de jeux pour les maternelles, reprise de la clôture, des peintures, de l'électricité. Aménagement du revêtement des sols des classes. Réfection des toitures et faux plafond.

Michel Dipp

Ouverture d'une classe supplémentaire, extension de l'école (sur une superficie de 90 m2. Création de 4 locaux : le bureau de la directrice, une bibliothèque, une salle de réunion et des vestiaires pour le personnel.), Réalisation d'une allée couverte. aménagement et équipement de la cuisine et du réfectoire.

Jacques Lony

Extension et réaménagement des locaux existants (création de quatre nouvelles salles de classe, agrandissement du réfectoire et des sanitaires), et remplacement de clôtures rue des Macatas. Peinture de la totalité de l'établissement, aménagement de la cour, remplacement clôture, reprise des installations électriques, installation de brasseurs d'air.





Edgard Galliot

Modernisation complète du réfectoire et de la cuisine, remplacement du matériel de l'office, acquisition d'un lave-vaisselle, réhabilitation de la cour de récréation (aménagement en béton bitumineux); remplacement des faux plafond, installation de brasseurs d'air, amélioration du confort thermique de plusieurs salles de classe. Reprise de la clôture et création d'un nouvel accès.

Eugène Honorien

Sécurisation de l'école avec une nouvelle clôture, rénovation des faux-plafonds et création d'un auvent au niveau de l'annexe. Remplacement des jalousies, peinture de l'ensemble de l'établissement, aménagement et équipement de la cuisine et du réfectoire, équipement en matériels informatiques (en cours)

Au niveau de l'annexe : reprise des toitures et clôtures, installation de deux classes supplémentaires.

Parc Lindor

Installation d'une aire de jeux pour les maternelles, agrandissement du réfectoire. Reprise de la toiture complète et faux plafond, peinture totalité de l'établissement.

Saint-Ange Méthon

Construction d'une bibliothèque, création d'un auvent. Reprise de l'étanchéité de la toiture, réhabilitation et équipement de la cuisine et du réfectoire.



CE QUI EST EN COURS

Construction du groupe scolaire de l'écoquartier Georges Othily

Ce futur groupe scolaire est un **projet ambitieux** qui répond aux besoins croissants de notre commune en matière d'éducation, et notamment de ce quartier en plein développement.

Il marquera une étape clé dans la politique éducative de la commune, qui n'a pas connu l'ouverture d'une nouvelle école depuis plus de 30 ans.

La mise en service de cet établissement contribuera à **une meilleure répartition des élèves sur le secteur de Rémire, en allégeant la pression sur les écoles existantes.**

- Ce futur établissement d'une superficie de **2 385 m²** accueillera **450 élèves** répartis en **18 classes** : 6 maternelles et 12 élémentaires.
- Conçu selon des principes bioclimatiques, il intégrera des solutions innovantes en matière d'éclairage naturel, de ventilation et d'économies d'énergie.
- L'aménagement des espaces extérieurs a été pensé pour offrir aux élèves un environnement agréable, avec des cours ombragées, des jardins pédagogiques et des aires de jeux adaptées à chaque âge.



CE QUI EST À VENIR

Extension de l'annexe Eugène Honorien

Au même titre que les travaux déjà réalisés dans les autres écoles, la municipalité poursuit son engagement en faveur de l'éducation avec la création de nouvelles classes pour répondre aux besoins croissants en termes de scolarisation.

Aussi, la commune a anticipé en procédant à l'acquisition de la parcelle contiguë à cet établissement afin d'y réaliser quatre classes supplémentaires.

Construction d'un groupe scolaire à Attila Cabassou

Toujours mobilisée face à la croissance démographique, la municipalité a pour projet d'édifier **un groupe scolaire supplémentaire à Rémire-Montjoly dans le quartier d'Attila Cabassou.**

- Ce futur établissement offrira aux écoliers un cadre d'apprentissage moderne et de proximité pour les riverains de ce quartier. Il accueillera **400 élèves** répartis en **16 classes**, dont 6 dédiées à l'enseignement maternelle et 10 à l'enseignement primaire.



Un nouvel auvent à l'école du Moulin à Vent



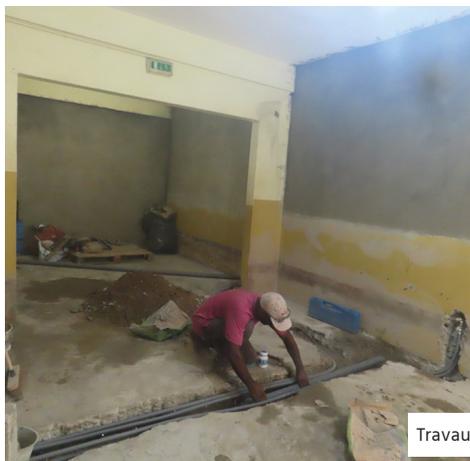
Rénovation des faux plafonds à E. Honorien



Travaux à l'école J. Minidogue



Modernisation complète du réfectoire et de la cuisine à l'école Edgard Galliot



Travaux à l'école J. Minidogue

AMÉNAGEMENTS URBAINS

UNE VILLE PLUS ATTRACTIVE

Depuis le début de notre mandature, nous avons à cœur de transformer notre commune pour la rendre plus agréable à vivre et plus dynamique. De nouveaux aménagements visent à offrir aux habitants des espaces modernes, sécurisés et conviviaux, tout en favorisant la préservation du patrimoine et le développement durable.

Améliorer les espaces publics et les infrastructures de proximité est une priorité pour notre équipe municipale. Ces aménagements sont essentiels pour renforcer le bien-être de nos habitants et dynamiser la vie locale. C'est dans cet esprit que nous avons mené plusieurs projets ambitieux pour offrir à notre commune des espaces plus accueillants, fonctionnels et sécurisés.



Inauguration de la nouvelle Place publique de Rémire-Montjoly le 15 février 2025



CE QUI EST RÉALISÉ

Maison de quartier à Arc-en-ciel

intergénérationnelles.

À Arc-en-ciel, c'est une toute nouvelle maison de quartier que nous avons inaugurée en Mars 2025. Avec ce nouveau local, nous avons à cœur de **renforcer le tissu associatif et offrir un espace de rencontre** aux habitants du quartier.

Cette initiative a débuté par la démolition, le 21 mai 2021, de l'ancienne maison de quartier, un bâtiment en bois qui était devenu un lieu de squat, en état d'abandon et d'insalubrité.

Le projet a franchi une étape importante le lundi 11 juillet 2022, avec le lancement officiel des travaux. Le maire de

Rémire-Monijoly, Claude Plénet, a procédé à la pose de la première pierre, marquant le début de la construction de ce nouvel espace.

Situé à l'angle des rues Alpinia et Roucou, **ce local a pour vocation de devenir un lieu de proximité, d'échanges, de rencontres et d'animations, ouvert à tous les habitants du quartier et associations locales.**

Financé par la commune, l'Etat et la CAF Guyane, cet équipement a été mis à la disposition de l'association DAAC (Développement, Animation, Accompagnement et Coopération) Guyane implantée dans le quartier arc-en-ciel depuis de nombreuses années.

Place Gaston Monnerville

à leurs besoins.

Nous avons également procédé à un vaste réaménagement du centre-bourg de Rémire, alliant embellissement et mise en valeur de notre patrimoine. L'installation de mobilier urbain, la plantation d'arbres et la rénovation des trottoirs rendent désormais cet espace plus agréable et accessible, offrant ainsi un cadre de vie embelli, plus attractif et mieux





Lakou Mango

L'aire de jeux Lakou Mango a bénéficié en 2022 du renouvellement de ses équipements afin de garantir la sécurité et le plaisir des enfants. Ce lieu, très apprécié des familles, leur permet désormais de s'amuser dans un cadre modernisé et adapté



Square Daniel Sinai

Avec la création du square Daniel Sinai en 2024, nous avons souhaité offrir un nouvel espace de détente et de loisirs à nos administrés. Sur 1 500 m², il propose des terrains de pétanque, des aires de restauration et des tables d'échecs, favorisant ainsi la convivialité et les rencontres intergénérationnelles.

Âmes claires

En 2021, la commune de Rémire-Montjoly a entrepris la réhabilitation de deux anciens logements de fonction de l'école Jacques Lony. Cette rénovation du patrimoine communal a eu pour objectif la création d'un local associatif et d'une structure d'accueil de la petite enfance au quartier des Âmes claires.

Place Croix Mission

En 2022, la place "Croix Mission" a bénéficié d'un programme d'embellissement. Ces travaux ont inclus le renouvellement des bancs et leur remise en état, ainsi que l'ajout de nouveaux sièges. L'éclairage a été amélioré et une nouvelle signalétique a été installée. L'aspect paysager a été pris en compte avec l'élagage des arbres. La croix et son socle, endommagés par un accident, ont été remplacés. De plus, une zone de stationnement a été aménagée près de l'avenue Delattre de Tassigny. Enfin, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a été améliorée par la création d'un cheminement bétonné.





Place publique

Enfin, **notre ville s'est dotée le 15 février 2025, d'une nouvelle place publique végétalisée derrière l'Hôtel de Ville**, conçue par l'architecte paysagiste **Pierre Grégoire** de l'agence Botanik. D'une superficie **de 28 400 m²**, cette place constitue un **véritable trait d'union entre Rémire et Montjoly**. Pensée comme un espace de rencontre et de promenade, elle intègre des **espaces arborés, un kiosque, un bassin de rétention avec jets d'eau et une aire de jeux pour enfants**.

Pour renforcer son attractivité et offrir un véritable lieu de vie aux habitants, nous avons prévu **l'installation de quatre food trucks** à l'entrée de la mairie. Une attention particulière a été portée à **l'accessibilité**, afin que cet espace soit adapté aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs,

pour garantir la sécurité des usagers, **des caméras de surveillance seront installées** ultérieurement (compte tenu des contraintes administratives).

Le **kiosque**, situé au cœur de cet espace, permettra d'accueillir celles et ceux qui souhaitent organiser des rencontres ou des événements dans un cadre agréable.

Comme j'ai eu l'occasion de le souligner lors de son inauguration, cette place marque le point de départ de l'aménagement du cœur de ville. Avec un investissement de 2,23 millions d'euros, intégralement financé par la ville, cette réalisation traduit notre ambition de moderniser durablement notre commune et d'offrir à tous des espaces de vie agréables, inclusifs et dynamiques.





CE QUI EST À VENIR

À travers ces aménagements, nous poursuivons un objectif clair : **offrir à chaque habitant un cadre de vie propice aux échanges, au bien-être et au partage.**

- Développement du futur centre-ville de Rémire-Montjoly : Un projet structurant intégrant logements, commerces et espaces publics, pour renforcer l'attractivité économique et la cohésion sociale.
- Réhabilitation de la place Borga et création d'une aire de jeux rue Albert Gondou : Une nouvelle offre de loisirs pour les familles et les jeunes enfants.
- Construction d'une halle de marché, avenue Jean-Marie Michotte. Ce projet estimé à 3 M € vise à dynamiser le centre-ville en créant un espace convivial et en y transférant le marché des producteurs pour stimuler l'économie locale et améliorer l'accessibilité.



Inauguration de la place Daniel Sinaï le 13 avril 2024



Place publique inaugurée le 15 février 2025



Inauguration maison de quartier arc-en-ciel



Inauguration de la maison de quartier arc-en-ciel



Nouveaux aménagements plage Gosselin dont une passerelle de 24m de long. Mise en service de l'ensemble le 17 juillet 2021



Des entrées de ville désormais plus attractives grâce à de nouvelles signalétiques commandées par la Mairie à l'artiste Abel Adonai.

VOIRIES

UNE MOBILITÉ PLUS FLUIDE ET SÉCURISÉE

Depuis 2020, nous avons engagé un large programme d'amélioration de la voirie et des infrastructures de transport pour mieux répondre à vos besoins et préparer notre territoire aux défis de demain.

Nous avons travaillé à **sécuriser les routes, moderniser les axes principaux et améliorer les aménagements pour les piétons et les cyclistes**. Ces actions permettent de faciliter les déplacements quotidiens tout en rendant nos infrastructures plus sûres et plus adaptées à tous.

Notre objectif est clair : offrir à chacun un cadre de circulation entretenu, modernisé, plus fluide, et plus agréable.





CE QUI EST RÉALISÉ

Dans le cadre de notre politique de préservation et d'amélioration des infrastructures, nous avons mené plusieurs actions structurantes :

Canaux communaux

Entretien régulier des canaux communaux : Deux grandes opérations annuelles (avril/mai et novembre/décembre), associées à des interventions ponctuelles, permettent d'optimiser l'évacuation des eaux pluviales et de limiter les risques d'inondation. Ces travaux incluent le **débroussaillage des berges, le curage des canaux et l'entretien des entrées de buses.**

Aux abords des écoles

Création de nouvelles zones de stationnement : Pour améliorer la circulation et sécuriser les abords des établissements scolaires (**Moulin à Vent, Jules Minidoque, Elvina Lixef, Saint-Ange Méthon, Parc Lindor, Jacques Lony, Michel Dipp, Edgard Galliot, Eugène Honorien et son annexe**), plusieurs aires de stationnement ont été aménagées, facilitant ainsi la dépose des enfants et fluidifiant le trafic.

Avenue du G^{al} de Gaulle

Élargissement et renforcement de l'avenue du Général de Gaulle (Rémire) : Cette intervention a permis d'améliorer le passage des véhicules, notamment des **bus scolaires desservant les écoles Jules Minidoque et Elvina Lixef.**

Rue Victor Céïde

Busage des canaux à ciel ouvert, réfection de la voie.

Voiries communales

Réfection annuelle des voiries communales : Chaque année, la commune procède à la rénovation des chaussées endommagées, en s'appuyant sur un système de signalement en ligne permettant aux habitants de signaler les dégradations (nids-de poule, ornières).

Suzini/Mont Saint-Martin

Réaménagement du carrefour Suzini/Mont Saint-Martin : Ce chantier a optimisé la circulation et renforcé la sécurité des piétons.

Rue des épices

Réfection de la voie.





Résidence Clos de Montjoly

Création d'une voie d'accès entre la Résidence Clos de Montjoly et le parking du laboratoire Eurofins pour faciliter la sortie des véhicules et éviter les encombrements.

Parc Lindor 1

Amélioration des voiries résidentielles : Rénovation et pose d'enrobé dans le quartier **Parc Lindor 1 (rues Bois Canon, Bois Ferréol et Bois Assao)** et busage des canaux à ciel ouvert **rue Bois Maho Noir**, améliorant ainsi l'offre de stationnement près de l'école Parc Lindor.

Plateau sportif R. Galot

Rénovation des parkings extérieurs du plateau sportif Raphaël Galot et de la rue Équinoxiale, garantissant de meilleures conditions d'accès aux usagers.

Rue du Mont Sec

Réfection de la rue du Mont Sec (Hameau des Encens) et de la rue des Encens pour une meilleure sécurité des usagers.

Rue Eugène Honorien

Réhabilitation de la rue Eugène Honorien, avec la création d'un **trottoir sécurisé pour les écoliers et de nouvelles places de stationnement**.

Avenue Sainte-Rita

Réaménagement de la 1^{re} tranche de l'avenue Sainte-Rita, en concertation avec les habitants, pour améliorer la circulation et le stationnement aux abords de l'école Eugène Honorien. Les travaux ont inclus le **busage des canaux, la rénovation de la chaussée, l'installation de ralentisseurs et de nouvelles signalisations**.





DEUX OPÉRATIONS MAJEURES POUR NOTRE COMMUNE

Chemin M^t Saint-Martin

Parmi les chantiers les plus attendus et structurants de ces dernières années, je tiens à souligner la **réfection complète du chemin Mont Saint-Martin**. Ce projet, essentiel pour les riverains, a permis **l'élargissement de la chaussée, l'optimisation de l'évacuation des eaux pluviales, la création de trottoirs et la pose d'un revêtement en béton bitumineux**.

La sécurisation du secteur a également été renforcée grâce à l'installation d'un **éclairage public LED**, garantissant des conditions de circulation plus sûres, y compris en soirée. Cette rénovation était une attente forte des habitants, et je suis fier que nous ayons pu la concrétiser avec un aménagement durable et fonctionnel.



CE QUI EST EN COURS

- Réalisation de la jonction rue des épices et bois kobé (Parc Lindor 1 et 2), réfection des voies : chemin d'armire, allée du mont saint-martin, rue équinoxiale, réfection par phase de la rue E.Bassières, chemin suzini, une portion du bd E.Lama, chemin Constant Chlore (aménagement du parking et réfection d'une portion de la voie), la crique fouillée.
- Réfection du chemin Léo et de l'impasse la colline.

Chemin Constant Chlore

Dans le même esprit, le chemin Constant Chlore, situé entre Cayenne et Rémire-Montjoly, a bénéficié d'une rénovation complète. Après un **terrassement profond et une remise à niveau sur 2 km**, un **revêtement bicouche en enrobé à chaud** a été appliqué, assurant une durabilité optimale. Ce projet va bien au-delà d'une simple rénovation de voirie : il facilite désormais **l'accès aux écoles et commerces, améliore la sécurité routière et contribue à l'embellissement du quartier**. Un des points forts de cette opération est la mise en place de **la collecte des déchets en porte-à-porte**, qui représente un vrai confort pour les riverains.

Ces deux réalisations illustrent notre volonté d'investir de manière stratégique dans l'amélioration des infrastructures routières, avec des projets pensés pour le long terme, au service de tous.

À travers ces investissements, nous avons voulu répondre aux besoins concrets des habitants et renforcer la qualité des infrastructures de notre commune. **Sécuriser, moderniser et faciliter les déplacements** sont des priorités que nous continuerons à défendre avec détermination, pour une mobilité toujours plus fluide et adaptée aux attentes de notre population.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

Le sport est un levier d'épanouissement personnel et collectif, un vecteur de cohésion sociale et de bien-être. Conscients de son importance, nous avons mis un point d'honneur à moderniser et développer nos infrastructures sportives afin de répondre aux attentes des habitants et des clubs. Offrir des équipements de qualité permet non seulement d'encourager la pratique sportive pour tous, mais aussi d'accueillir des compétitions dans des conditions optimales, renforçant ainsi l'attractivité et le dynamisme de notre commune.

En tant que maire, je suis particulièrement fier et ravi de voir notre jeunesse s'épanouir à travers le sport. Rémire-Montjoly regorge de talents qui, à chaque compétition locale, régionale ou nationale, portent haut les couleurs de notre commune. Cet engagement en faveur du sport est une véritable promesse pour l'avenir, car c'est en offrant à nos jeunes les meilleures conditions pour s'entraîner et progresser que nous les aidons à aller encore plus loin.





CE QUI EST RÉALISÉ

Afin d'offrir aux sportifs et aux clubs de la commune des infrastructures adaptées à leurs besoins, nous avons mené plusieurs projets ambitieux de modernisation et de réhabilitation.

Ces investissements visent à améliorer les conditions d'entraînement, à favoriser l'accessibilité des équipements et à renforcer l'offre sportive sur notre territoire.

Stade Dr. Edmard Lama

Le stade municipal Dr Edmard Lama a bénéficié **d'une rénovation du revêtement de sa piste d'athlétisme** garantissant désormais aux athlètes **une surface** aux normes pour leurs entraînements et compétitions. Cette modernisation permet d'accompagner le développement des disciplines athlétiques et d'offrir aux sportifs des conditions optimales de performance.

Terrain Don Bosco

Situé **avenue Louis Caristan à Montjoly**, le **terrain de football Don Bosco** a fait l'objet de **travaux ayant permis à améliorer son utilisation**, avec un aménagement homologué sur une superficie de **10 400 m²**. Cet équipement modernisé vient enrichir le patrimoine sportif communal et offre aux joueurs un espace sécurisé et conforme aux exigences du football amateur et de compétition.

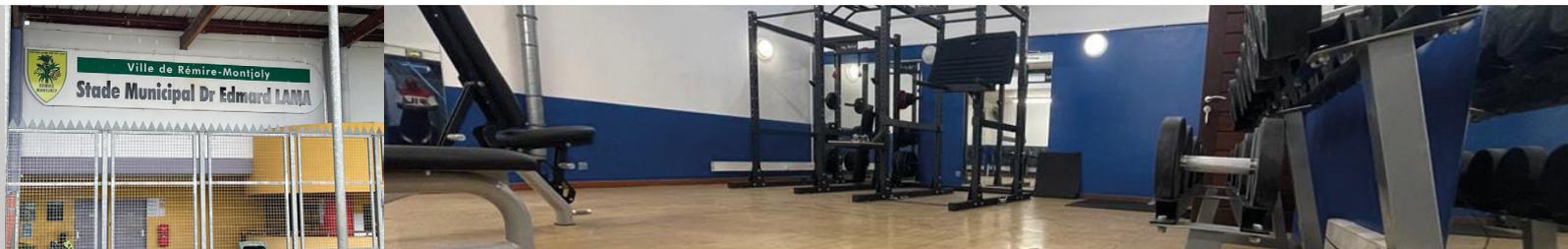
Plateau sportif E. Dorlipo

Par ailleurs, nous avons engagé des travaux sur le **plateau sportif Étienne Dorlipo**, avec la **réfection des points d'eau et des travaux de peinture sur les locaux et la tribune**. Ces améliorations permettent aux usagers de profiter d'un cadre rénové et plus fonctionnel.

Hall sportif Gabriel Llari

L'offre sportive s'est également renforcée avec la **reconstruction complète du hall sportif Gabriel Llari**, situé à l'angle du boulevard Edmard Lama et de la rue des Macatas. Ce nouvel équipement a été entièrement repensé pour optimiser les conditions de pratique du **karaté et du tennis de table**, offrant ainsi aux sportifs un environnement moderne et parfaitement adapté à leurs besoins.





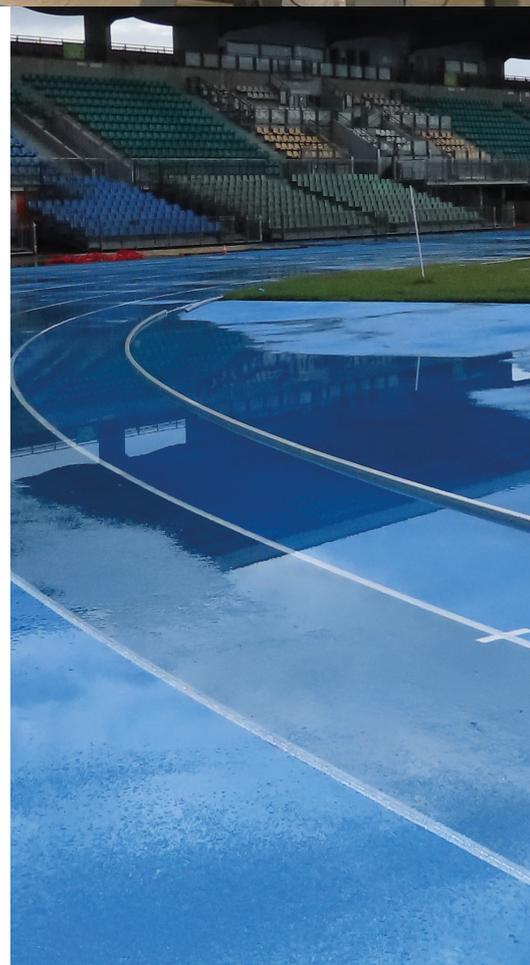
Hall du Vieux chemin

En parallèle, la commune s'est dotée d'un **nouveau terrain couvert dédié au basket et au volley**, situé **rue du Vieux Chemin**. Conçu pour compléter l'offre existante du **hall Hardjopawiro**, il répond aux attentes croissantes des clubs et garantit aux sportifs un espace d'entraînement accessible toute l'année, quelles que soient les conditions climatiques.

À travers ces réalisations, nous affirmons notre engagement à doter Rémire-Montjoly d'infrastructures modernes et adaptées, favorisant l'épanouissement de nos sportifs, du loisir à la compétition.

Salle de musculation

Une **salle de musculation a été aménagée** au profit des **associations sportives**, avec un accès également ouvert au personnel communal. Cet équipement permet d'accompagner la préparation physique des athlètes et d'encourager une pratique sportive régulière au sein de notre collectivité.



CE QUI EST À VENIR

- Réfection de la toiture des tribunes du stade municipal Dr Edmond Lama pour l'amélioration du confort des spectateurs et des sportifs.
- Terrain Don Bosco : aménagement d'espaces dédiés au beach volley et mise en place de l'éclairage.
- Étude de réhabilitation du plateau sportif Etienne Dorlipo : modernisation de l'équipement en concertation avec les associations sportives locales.

FOCUS SUR

LE STADE MUNICIPAL Dr EDMARD LAMA

Le stade municipal **Dr Edmard** Lama est un symbole fort de notre commune, un lieu où vibrent les émotions des compétitions internationales et où s'épanouit la convivialité des rencontres sportives locales. Ce stade, apprécié tant par les athlètes que par les spectateurs, a su marquer de nombreuses pages de l'histoire sportive de notre territoire.



Toutefois, comme vous le savez peut-être, le développement du sport passe par **l'adaptation de nos infrastructures aux exigences internationales**. Si nous souhaitons accueillir des compétitions organisées par la **CONCACAF**, il nous faudra entreprendre des **travaux de mise aux normes**.

Malgré notre engagement en faveur du sport et notre attachement à cet équipement, la réalité financière de la commune nous impose des limites. Avec un **coût de fonctionnement annuel proche d'un million d'euros et l'absence de rentrée d'argent lors des mises à disposition du stade**, la gestion de cet équipement est un défi que **la municipalité supporte seule**.

Lors de la visite du président de la Fédération française de football, une **aide de 150 000 euros** a été allouée à notre commune pour ces travaux. **Bien que cet appui soit le bienvenu, il est largement insuffisant** pour couvrir l'ensemble des besoins.

L'**audit de fonctionnement du stade Edmard Lama** a mis en évidence la forte sollicitation de cette infrastructure, **avec un usage hebdomadaire de 50 heures** et une fréquentation importante de **14 associations sportives**, représentant des centaines de sportifs chaque semaine. En 2022-2023, le stade a accueilli **plus de 300 événements sportifs et associatifs**, confirmant ainsi son rôle central dans la vie sportive locale.

Cependant, cette activité intense s'accompagne de **coûts fixes et indirects élevés**, liés à l'**entretien de la pelouse, des équipements, du système d'éclairage et des infrastructures sportives**. À cela s'ajoutent les **investissements nécessaires pour garantir la mise aux normes et la modernisation du site**. L'**audit a chiffré ces travaux à plus de 3,4 millions d'euros**, incluant :

350 k€

Rénovation
de l'éclairage

650 k€

Rénovation
de la piste
d'athlétisme

1,2 M€

Reprise du gros
œuvre et de
l'étanchéité

1,2 M€

Amélioration
du drainage
du terrain principal

25 k€

Améliora-
tion des zones
périphériques du
terrain.

Face à cette situation, **la Municipalité explore activement d'autres pistes de financement en sollicitant des partenaires publics et privés.** Cependant, il est clair que nous devons aussi adapter nos pratiques. À l'image de nombreuses autres communes en France hexagonale et en Outre-mer, **il devient nécessaire de mettre en place une contribution financière** sous forme de location lors de l'utilisation du stade pour les grands évènements.

Cette décision, bien que difficile, **permettra de garantir la pérennité et la qualité de cet équipement** tout en continuant à soutenir les projets sportifs locaux. Nous restons engagés dans **une démarche de dialogue et de concertation** avec toutes les parties prenantes pour trouver un **équilibre juste et respectueux des besoins de chacun.**

Le stade **Dr Edmard Lama** continuera à être **un lieu de rassemblement, de fierté et d'excellence sportive** pour notre commune. **Avec votre soutien, nous veillerons à ce qu'il réponde aux défis d'aujourd'hui et de demain.**



CULTURE ET PATRIMOINE

VALORISER NOTRE HISTOIRE
ET STIMULER LA CRÉATION

Rémire-Montjoly est riche d'un patrimoine culturel unique et d'une scène artistique dynamique. Conscients du rôle fondamental que joue la culture dans le rayonnement de notre territoire et le bien-être de nos habitants, nous avons engagé une politique ambitieuse pour préserver notre mémoire, renforcer l'accès à la culture et encourager la création artistique sous toutes ses formes.

P P I*
12 M€

Une nouvelle école de musique a été inaugurée
le mercredi 26 octobre 2022



CE QUI EST RÉALISÉ



École Municipale de Musique

L'ouverture de l'**École Municipale de Musique**, le 26 octobre 2022, constitue également une avancée majeure. Installée à l'espace culturel **Joseph Ho-Ten-You**, cette structure, fruit d'un partenariat avec l'**association Musique pour Tous et le CMDT**

Guyane, permet aujourd'hui à **120 enfants âgés de 5 à 11 ans** de bénéficier d'un enseignement musical de qualité. Encadrés par **8 professeurs**, ces jeunes s'initient à divers instruments et disciplines (piano, guitare, percussions, chant, danse), avec des cours dispensés

trois fois par semaine. Parce que la culture est un bien commun, des activités de **piano, guitare et chant** sont également proposées au **public sénior**, favorisant ainsi l'accès à la musique pour toutes les générations.



Parc du Moulin à Vent

Le 23 août 2024, nous avons inauguré le **parc du Moulin à Vent**, un nouvel espace de détente et de découverte aménagé autour d'un **moulin du XVII^e siècle classé monument historique**. Situé à proximité de l'**Habitation Loyola** et de la **Maison des Cultures et des Mémoires de Guyane**, ce parc s'inscrit dans le cadre du **développement du futur centre-ville**. Son aménagement vise à renforcer la dynamique culturelle et touristique en offrant aux habitants, aux visiteurs et aux scolaires un cadre propice à la découverte du patrimoine et à la sensibilisation à l'histoire de notre commune.



Nous avons procédé à la **réhabilitation du centre d'exposition d'art et de culture Pagaret**, un espace dédié à la mise en valeur des artistes locaux et aux rencontres culturelles.





CE QUI EST EN COURS

La culture à Rémire-Montjoly franchit une nouvelle étape avec la **construction du Grand Ensemble Culturel**, dont la **première pierre a été posée le 29 novembre 2024**. Ce projet structurant, situé au cœur du futur centre-ville, représente un investissement de 10 millions d'euros et comprendra le **Centre de Développement Chorégraphique National de Guyane « Touka Danses »**, ainsi qu'une **salle de spectacles de 300 places**. Soutenu par le **ministère de la Culture, la préfecture de Guyane et la Collectivité Territoriale de Guyane**, ce complexe culturel a été conçu pour accueillir des événements d'envergure et renforcer l'attractivité culturelle du territoire.

- Dans la continuité de cette dynamique, nous avons engagé en mars 2025, la **réhabilitation de l'ancienne école du bourg de Rémire**, avec pour objectif de préserver et valoriser ce site patrimonial tout en lui donnant une nouvelle vocation au service des habitants.



CE QUI EST À VENIR

- Aménagement du parc du moulin à vent et réhabilitation du moulin.



Nouvelle étape dans le développement du futur centre-ville avec la pose de la première pierre du grand ensemble culturel le 29 novembre 2024. Ce projet ambitieux, qui inclut le Centre de Développement Chorégraphique National de Guyane « Touka Danses » et une salle de spectacles de 300 places, est le fruit d'un long processus de concertation.





Inauguration du nouveau Parc du Moulin à Vent le 23 août 2024



Visite de fin de travaux de réhabilitation avant la réouverture du Centre Pagaret en juin 2022



Inauguration de l'école de Musique

PETITE ENFANCE

DES INFRASTRUCTURES ADAPTÉES POUR ACCUEILLIR LES TOUT PETITS

L'accueil et l'épanouissement des jeunes enfants sont au cœur de nos priorités. Pour répondre aux besoins croissants des familles et garantir des conditions optimales d'accueil, nous avons poursuivi nos efforts pour renforcer l'offre de structures adaptées à la petite enfance sur notre territoire.



CE QUI EST RÉALISÉ

Un bâtiment communal en micro-crèche :

La **réhabilitation et la transformation d'un bâtiment communal en micro-crèche** constitue une avancée importante pour notre commune. Située 2 rue des Macatas, aux Ames-Clares, cette **nouvelle micro-crèche** a été entièrement rénovée et agrandie, passant de **160 m² à 180 m²** pour mieux accueillir les tout-petits.

Prochainement **20 enfants âgés de 3 à 36 mois** pourront évoluer dans un cadre sécurisé et pensé pour leur bien-être. L'aménagement de cette structure comprend notamment :

- **Un préau d'accueil** pour assurer un accès protégé,
- **Une salle d'éveil et une salle de psychomotricité,**
- **Un dortoir adapté aux rythmes des tout-petits,**
- **Un espace cuisine/biberonnerie,**

- **Des sanitaires et un coin détente pour le personnel,**
- **Une terrasse pour favoriser les activités en extérieur.**

D'un coût total de **318 918,22 €**, ce projet a été financé à **80 % par la CAF Guyane et à 20% par la commune.**

Cette **nouvelle micro-crèche** vient compléter l'offre existante et traduit notre volonté de répondre aux enjeux de la petite enfance en garantissant un accueil de qualité pour les familles de Rémire-Montjoly.

Afin d'accompagner durablement le développement de ces structures, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 19 mars 2025, une augmentation de 1% de la participation communale au fonctionnement de l'ensemble des crèches du territoire communal. Cette mesure vise à soutenir leur gestion face à la hausse des charges d'exploitation et à garantir la pérennité d'un accueil de qualité pour les tout-petits.



CE QUI EST À VENIR

- Construction d'une crèche de 30 places dans le futur centre-ville



Rémire-Montjoly : une ville résolument engagée en faveur de la petite enfance

Une offre d'accueil supérieure à la moyenne guyanaise

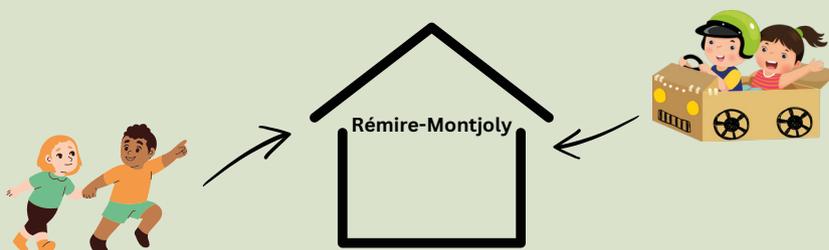
Le territoire guyanais compte 55 crèches. Onze d'entre elles sont implantées sur la commune de Rémire-Montjoly, soit 20% du nombre total d'établissements. Le taux de couverture en termes d'accueil de la ville de Rémire-Montjoly est de 25% contre 12% pour la moyenne guyanaise.



Répartition des crèches sur le territoire



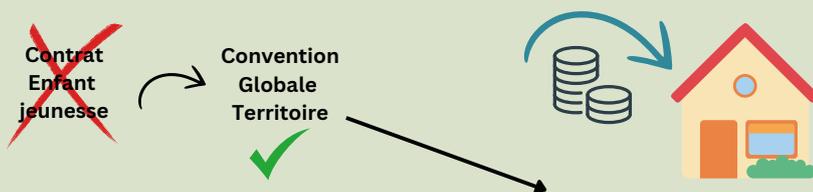
Un budget en constante augmentation en raison d'une forte dynamique d'implantation de nouvelles structures sur la communes



+6 nouveaux établissements en prévision sur les deux prochaines années

Une participation de la mairie au financement des crèches révisée après la réforme nationale des modalités de financement

Une réforme nationale a mis fin au contrat enfant jeunesse qui liait la Caisse Nationale d'Allocations Familiales à la Mairie. Désormais une convention territoriale globale prévoit le versement du dispositif "bonus territoire" directement aux établissements. **Ce financement supplémentaire et les prévisions en termes d'accompagnement de nouvelles structures, ont conduit la commune à réviser sa participation.**



Fin de la dotation de la CAF versée à la mairie dans le cadre du contrat enfant jeunesse

Un "bonus territoire" versé directement aux structures d'accueil

Un accompagnement ambitieux maintenu

660 000 €
versés aux crèches en 2024

Un séminaire incluant l'ensemble des acteurs de la petite enfance prochainement organisé par la mairie sur la question du modèle de financement des crèches





INVESTISSEMENT RECORDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

- Entre 2020 et 2023, nous avons triplé notre budget d'investissement, passant de **4,46 M€ à 13,03 M€ par an**. Cette augmentation nous a permis de financer des projets structurants sans compromettre l'équilibre budgétaire.
- Nous avons sécurisé des cofinancements avec l'État, la Collectivité Territoriale de Guyane et d'autres partenaires institutionnels, maximisant ainsi nos ressources tout en limitant l'impact sur le budget communal.

Grâce à cette stratégie financière maîtrisée, nous pouvons **continuer d'investir massivement dans les infrastructures, les services publics et l'embellissement de notre ville**, tout en assurant une gestion prudente et responsable des deniers publics.

Cette vision a été confirmée lors du débat d'orientation budgétaire de mars 2025, où nous avons réaffirmé notre volonté de maintenir un niveau d'investissement élevé tout en consolidant notre situation financière. La priorité reste donnée aux projets d'aménagement, à la rénovation des équipements publics et à l'amélioration du cadre de vie, dans un esprit de sobriété et d'efficacité budgétaire.

Pour 2025, une enveloppe prévisionnelle de 4,5 M€ est consacrée aux investissements, avec un objectif clair : finaliser les opérations en cours, comme la nouvelle micro-crèche des Âmes-Clares ou la réhabilitation d'équipements sportifs, tout en préparant les projets d'avenir. Le maintien d'un faible taux d'endettement nous permet de poursuivre ces actions sans fragiliser les équilibres budgétaires.

Nous avons fait le choix de la rigueur et de l'ambition. C'est cette ligne de conduite qui nous permet aujourd'hui de transformer la commune sans faire peser de charges supplémentaires sur les habitants !

PPI 2021 - 2026



- 1,57 M€ : Famille
- 23,47 M€ : Enseignement et formation
- 6,39 M€ : Sports et Jeunesse
- 20,64 M€ : Aménagement des territoires
- 1,50 M€ : Sécurité
- 12,27 M€ : Culture
- 2,96 M€ : Services généraux

Dette

98€/habitant

moyenne nationale de 976€/habitant.

Investissement x3

13,03M€

Sur la période 2020 - 2023

CONCLUSION

UN ENGAGEMENT SANS FAILLE POUR RÉMIRE-MONTJOLY

Ce point d'étape témoigne du travail accompli durant ces dernières années pour transformer notre commune et améliorer durablement le quotidien des habitants. Chaque projet mené a été pensé avec une ambition claire : faire de Rémire-Montjoly une ville plus agréable, plus fonctionnelle et plus dynamique.

Gérer une commune comme la nôtre, c'est faire face à des défis constants, anticiper les évolutions de la population, garantir des services publics de qualité et adapter notre territoire aux enjeux de demain. C'est aussi faire des choix, parfois difficiles, pour assurer un développement équilibré et maîtrisé. Nous avançons avec rigueur et détermination, en restant à l'écoute de vos besoins et en adaptant nos actions aux réalités du territoire.

Nous poursuivons nos efforts pour :

- ✓ Finaliser les grands projets en cours, comme la construction du centre-ville et de nouveaux équipements publics ;
- ✓ Renforcer l'attractivité économique et touristique de notre territoire ;
- ✓ Consolider notre engagement pour un urbanisme équilibré et un cadre de vie préservé ;
- ✓ Continuer d'investir dans des infrastructures modernes au service de tous.

Notre mobilisation est totale pour que Rémire-Montjoly poursuive son développement avec audace et cohérence. Nous sommes fiers du chemin parcouru ensemble et impatients de ce qui nous attend.

Merci pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.

Claude Plenet
Maire de Rémire-Montjoly





www.remire-montjoly.fr

www.yourcompany.com

 0594 35 90 00

 avenue Jean-Marie MICHOTTE Email:
97354 RÉMIRE-MONTJOLY